

DL 02/01/2018 Dossier « Les dossiers à suivre en 2018 »

TRANSPORT Le lancement de l'enquête publique pour le demi-échangeur ?

On en parle depuis de nombreux mois. Au cœur d'un conflit entre ViennAgglo et la commune de Reventin-Vaugris concernant son implantation, le demi-échangeur est censé voir le jour au niveau de la barrière de péage de l'A7, et doit permettre de désengorger le sud de la ville et la rive droite. Il devrait être mis en service en 2021. Les opposants au projet, emmenés par la maire de Reventin-Vaugris Blandine Vidor élue il y a tout juste un an, n'ont pas mené d'action significative depuis plusieurs mois et pour l'instant, aucune date n'a été annoncée pour l'enquête publique.



Le 2 juillet, près de 200 personnes manifestaient contre le projet retenu pour le demi-échangeur sur l'A7, à Reventin-Vaugris. Des opposants non pas à l'infrastructure qu'ils jugent tout aussi nécessaire, mais à l'emplacement retenu, la variante "centre", quand ils militent depuis des mois pour l'option "sud intermédiaire" (voir par ailleurs).

Depuis, la contestation s'est faite plus silencieuse. Mais pas moins intense. « On n'a pas changé d'avis et nous n'en changerons pas, clame Blandine Vidor, maire de Reventin-Vaugris, élue il y a un an. On consulte, on fait des choses plus subtiles, ça passe par beaucoup de rendez-vous. »

L'élue porte la voix de l'opposition face, notamment, à une très grande partie des élus de Vienne Condrieu Agglomération qui s'est déjà engagée à financer 10 % du coût du projet tel que validé, c'est-à-dire au niveau de la barrière de péage de l'A7.

« Tout suit son cours. Pour nous, c'est terminé en attendant l'enquête publique où l'on se mobilisera aussi puisque les opposants à l'emplacement retenu ont indiqué qu'ils se mobiliseraient », indique le président de Vienne Condrieu Agglomération, Thierry Kovacs.

L'enquête publique est attendue pour début 2019

Le dossier a en effet été transmis au ministère des Transports qui doit désormais travailler tous les aspects techniques du projet. « Ils vont instruire tous les éléments matériels, financiers et techniques pour élaborer un avant-



Le projet a été validé et est en cours d'instruction par le ministère. L'enquête publique devrait être ouverte au début de l'année 2019. Photos Le D.I.A.P.

projet plus précis avant qu'il ne soit soumis à enquête publique », précise Florence Gouache, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne, qui confirme que les délais annoncés sont tenus. « L'enquête publique est toujours prévue pour le début de l'année 2019 pour une mise en service du demi-échangeur en 2021. Le projet a avancé parfaitement et est bien placé pour être réalisé dans les délais. Il serait souhaitable que les élus de Reventin-Vaugris nous fassent part de leurs besoins sur les aménagements complémentaires », détaille-t-elle.

Les opposants eux, fourbissent leurs armes en attendant cette période de consultation lors de la-

quelle ils ont prévu de se mobiliser fortement, notamment pour faire connaître aux citoyens tous les détails du projet.

« On jette toutes nos forces dans la bataille mais nous n'avons pas de baguette magique. On aura tout essayé, on pourra prouver tout ce que l'on a fait. On ira jusqu'au bout de ce qui est possible », prévient Blandine Vidor.

Albano POMMERAU



L'association CITEE écrit aux élus locaux

« Nous voulons rappeler aux élus notre refus de l'échangeur au centre du village et redire que la solution au sud est tout à fait acceptable. » Yves Gras, président de l'association CITEE, Citoyens et environnement en vallée du Rhône, et les adhérents ont profité de la période des vœux pour formuler par écrit leur souhait le plus cher pour 2018 : le choix de la variante sud intermédiaire pour le projet. Une solution « plus performante,

moins néfaste et plus respectueuse de l'environnement », écrivent-ils dans une lettre adressée aux élus de Vienne Condrieu Agglomération. Un courrier qui s'adresse aussi à tous les élus des communes « situées au sud de Reventin-Vaugris, dont les habitants, usagers de la RN 7 ou de la RD 131 sont intéressés par le futur demi-échangeur qui dans son option actuelle, aggravera les bouchons aux heures de pointe du matin et du soir ! » Un

courrier, envoyé à 500 exemplaires, dans lequel les opposants rappellent leurs arguments pour un autre choix et appellent ceux qui le souhaitent à les rejoindre ou apporter leur soutien. CITEE continue de se mobiliser pour faire entendre sa voix et a entamé des démarches pour rejoindre la Frapna et France nature environnement.

Assemblée générale : le 16 mars à 20h, à la SAR de Reventin-Vaugris.

LE CHIFFRE

21 C'est en millions d'euros le montant estimé du projet de demi-échangeur validé par l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières en juin. Il sera financé à 50 % par l'État, 20 % la Région, 20 % le département et 10 % par l'agglomération.

Demi-échangeur : les opposants à la variante centre ne baissent pas les bras

Ils étaient une cinquantaine à avoir bloqué leur vendredi soir pour assister à la première assemblée générale de CITEE. L'association Citoyens et environnement en vallée du Rhône a fait le point sur l'année écoulée, passée à contester le projet de demi-échangeur sur l'A7 au centre de la commune. Un exercice 2017 qui a aussi vu les bénévoles défendre corps et âme la variante sud intermédiaire, « acceptable par tous » selon le président Yves Gras.

L'espoir de l'arrivée des nouveaux élus

Ce dernier en a profité pour rappeler les raisons du rejet de la solution centre, préférée par Vienne Condrieu agglomération : un projet « mortel, inadapté, non-fonctionnel, imposé aux Reventinois, conçu à sens unique, incomplet et choisi dans la précipitation. Ce serait une catastrophe pour la commune. » Outre les contours techniques de cette solution, le conseil d'administration a également regretté que les membres du comité de pilotage soient « tombés à bras raccourci sur le projet sud [...] en le dénigrant par l'intermédiaire d'Agglomag, où il est quasi-impossible d'obtenir un droit de réponse ».

Le maire de la commune, Blandine Vidor, a de son côté affirmé avoir eu une soixantaine de rendez-vous depuis janvier 2017, date de son élection, avec les différents acteurs du projet (préfecture, Département, Région, agriculteurs). « Nous allons continuer à défendre le projet sud

intermédiaire, qui consommera 4,8 hectares de terre agricole de moins bonne qualité que les 6 à 6,5 hectares que prévoit de consommer la variante centre » a-t-elle déclaré, tout en affirmant vouloir profiter de l'opportunité de l'arrivée des nouveaux élus communautaires de l'ex-communauté de communes de la région de Condrieu « qui ne connaissent pas forcément tous les détails du projet ».

L'enquête publique « cruciale »

Après avoir présenté le rapport financier, les bénévoles ont ensuite exprimé leur volonté de continuer à « informer, sensibiliser la population, tout en aidant la mairie dans l'avancée technique du projet sud ». CITEE entend travailler avec plus d'associations, et notamment la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), « très utile pour agir au niveau des ministères ».

Surtout, les membres de l'association ont rappelé que le combat n'était pas perdu : « Si on est là, c'est qu'on y croit. C'est un projet qui peut basculer dans le bon sens, ça va se jouer dans les mois à venir » a martelé un bénévole. Très vite rejoint par Yves Gras : « J'ai bon espoir. L'enquête publique (qui devrait avoir lieu en 2019) sera un moment crucial. Il faut d'ici là continuer à informer les gens. Cela me fait penser au combat de David contre Goliath, mais on sait comment ça a fini ! »

Grégoire CLAUSS



Le maire de la commune Blandine Vidor est intervenue lors de la première assemblée générale de l'association CITEE, qui défend la variante sud du demi-échangeur sur l'A7.

Le "free flow", une raison d'espérer

La détermination des membres de CITEE a été renforcée par une nouvelle technologie, qui pourrait « encore améliorer la solution sud » selon Michel Nouaille, qui siège au conseil d'administration. C'est le système "free flow", qui consiste à rentrer sur une autoroute sans avoir à prendre un ticket. Décrit comme « l'avenir pour les autoroutes », il est déjà mis en œuvre dans certains pays européens comme le Portugal. Pour Michel Nouaille, « il paraît indéniable que le "free

flow" arrive en France en même temps que le demi-échangeur, en 2021 ». Ce système fonctionne comme un radar, « que l'on voit déjà sur les panneaux d'autoroutes qui demandent aux voitures de ralentir en mentionnant leur plaque d'immatriculation ».

« Imaginons tout de suite cette hypothèse »

Dans le cas d'une variante centre, dans le sens sud-nord, « les automobilistes n'auront que 250 mètres avant d'arriver à la barrière

de péage, ce qui est très réduit ». Alors qu'avec la solution sud, « ce serait 1200 mètres, ce qui laisse tout le loisir aux véhicules d'emprunter chacune des 25 voies de péage pour régler ».

Un système qui permettrait également de ne pas construire de nouvelle gare de péage (dans le sens sud-nord), ce qui est prévu dans les deux cas. « Imaginons tout de suite l'hypothèse du "free flow" avant d'envisager la suite » a insisté Michel Nouaille.

G.C.